



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 010/2026

Séance du 20 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

Secrétaire de séance : Emilie SZCZOTKOWSKI

Nombre de conseillers : 11

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Madame BERTON Dominique
Monsieur LENOIR Christian
Madame DÉHIÈRE Aurélie
Madame DESOMBREUX Clarisse
Madame GERARDEAUX Marlène
Monsieur POULAIN Guillaume
Monsieur LEVIVE Vincent
Madame SZCZOTKOWSKI Emilie
Monsieur SOLER Romain
Monsieur MERIAU Nicolas

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Objet : La détermination du nombre d'adjoints.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-2,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'avant de procéder à l'élection des adjoints, il convient d'en fixer le nombre.

Le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : Fixe le nombre de postes d'adjoints à 2.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 059-215905753-20260323-D010_2026-DE



11 POUR

0 ABSTENTION

0 CONTRE

Certifié exécutoire par Nous Maire de
Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture et de sa
publication le 23/03/2026

Le Maire,




Roland SALENGRO

Pour copie certifiée conforme
Sommaing sur Ecaillon, le 23/03/2026

Le Maire,




Roland SALENGRO

Le Secrétaire de séance,

